



Directeur-trice du Musée des beaux-arts

Catégorie A+

Employeur : Ville de Rennes

Direction :

Direction de la Culture

Effectif : 498 postes permanents

Leur raison d'être : Composée de services centraux mutualisés, de 6 équipements culturels municipaux et de 3 équipements culturels métropolitains, la direction de la Culture contribue à définir et met en œuvre la politique culturelle de la Ville de Rennes et de Rennes métropole, dans le cadre des orientations fixées par les élus : permettre l'accès à tous les publics à une offre culturelle et patrimoniale de qualité, accompagner les acteurs culturels et artistiques, contribuer à l'innovation et aux transitions sociétales et environnementales.

Équipement de la Direction de la Culture:

Musée des beaux-arts

Effectif : 40 agents permanents + 19 agents contractuels

Leur raison d'être : Le Musée des beaux-arts a pour missions la conservation et diffusion d'une collection d'œuvres d'art, de l'Antiquité à l'art contemporain, l'organisation d'expositions temporaires, d'actions de médiations en direction de tous les publics avec une attention particulière pour les plus fragiles, l'organisation d'une programmation culturelle permettant la découverte des œuvres

Service :

L'équipe : Comité de Direction de la Direction de la Culture

Effectif Service : Renseigner ici l'effectif du service.

Le sens de ce poste :

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice Adjointe de la Direction de la Culture et dans le cadre des orientations de la politique culturelle de la Ville de Rennes, vous avez pour missions de piloter et mettre en œuvre le projet scientifique et culturel du Musée sur les deux sites (Quai Zola et Maurepas), de déployer le projet de nouveau site de Maurepas, d'assurer le management et la gestion de l'équipement sur les deux sites, de développer et animer des projets partenariaux

Vos principales missions :

1-Participer activement à la définition des orientations stratégiques du Musée, piloter et mettre en œuvre le projet scientifique et culturel du Musée
Développer le projet du Musée des beaux-arts en lien avec les orientations stratégiques de la collectivité : procéder à des choix stratégiques et scientifiques en

matière de conservation, de présentation et de diffusion des collections

Organiser la gestion, la conservation, la restauration, le recollement et l'enrichissement des collections

Développer une offre diversifiée de rencontres avec l'institution muséale

Développer et mettre en œuvre une politique d'expositions temporaires (deux par an sur le site Quai Zola, deux par an sur le site de Maurepas)

Définir une programmation culturelle en direction de tous les publics : proposer un ensemble d'initiatives tout particulièrement en direction des familles, du jeune public et des personnes éloignées du musée
 Poursuivre le déploiement de la politique des publics et le développement de la politique d'hospitalité du Musée
 Développer des projets d'action culturelle : participer au Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle de la Ville
 Formaliser des documents stratégiques d'orientations de politiques publiques
 Apporter une réflexion prospective dans le domaine patrimonial et muséal, notamment en termes d'évolution des conditions économiques de la culture, de mutations technologiques, d'évolutions de pratiques culturelles, d'évolutions sociales et sociétales, notamment en matière d'égalité femmes hommes et de transition environnementale

2-Assurer la direction et le management de l'équipement

Diriger le musée sur le plan stratégique et opérationnel, en veillant à intégrer les enjeux écologiques et sociétaux
 Piloter l'animation managériale du Musée et du collectif de direction : créer les conditions de mobilisation des agents autour du projet culturel du Musée, veiller aux conditions de travail et à la qualité de vie au travail
 Assurer la responsabilité financière et administrative de l'établissement
 Assurer le rôle de chef d'établissement et piloter la gestion des risques de l'ERP : superviser la sécurité des

personnes et des œuvres
 Superviser l'organisation des locaux ainsi que la maintenance des bâtiments et du site en s'appuyant sur les services techniques concernés

3-Suivre la mise en place du 2ème site du Musée des beaux-arts

Dans le cadre de l'ouverture d'un deuxième site à Maurepas (ouverture prévue en décembre 2024), assurer le suivi et la bonne réception du bâtiment, piloter la mise en place de ce deuxième site, en termes de projet scientifique et de fonctionnement, veiller à la connaissance et l'appropriation de ce nouvel espace par les habitants, visiteurs et les équipes du Musée

4 - Développer et animer des projets partenariaux

Garantir le travail en transversalité au sein de la Direction de la culture (autres équipements, services centraux) et les autres service de la ville
 Soutenir le développement et la pérennisation d'Exporama
 Consolider et développer les partenariats externes avec les différentes institutions culturelles et les différents acteurs culturels locaux
 Poursuivre le travail de dialogue avec les festivals rennais de spectacle vivant pour nourrir la programmation culturelle
 Poursuivre le travail de coproduction et d'itinérance des expositions temporaires

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Appétit pour le travail en équipe et les partenariats
- Sens du dialogue et écoute
- Capacité à conduire le changement
- Capacité à trancher et prendre des décisions
-

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Compétences manageriales avérées
- Très bonnes connaissances du domaine muséal
- Intérêt pour le secteur artistique et culturel
- Travail en mode projet, en équipe et dans des approches pluridisciplinaires
- Environnement juridique du patrimoine et des musées
-

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaître les règles de sécurité d'un ERP
- Connaître le contexte socio-économique et culturel local

Environnement et conditions de travail :

Horaires : forfait cadre 39h – travail en soirée/week-end
 Lieu de travail : Musée des beaux-arts, quai Zola / Maurepas

Matériel(s) à disposition : un ordinateur-téléphone

Missions de suppléance :

Télétravail : selon la charte Musée des beaux-arts (1 jour maximum par semaine)

Autres : Astreintes semaines en alternance avec les autres cadres - 1 semaine de 7 jours toutes les 6 semaines - travail ponctuel le week-end

N° du poste : TV_00431

Date de mise à jour de la fiche de poste : 08/07/2024

Éléments de statut :

Cadre d'emploi : Conservateur du patrimoine

Parcours : P5

Éléments complémentaires de rémunération : NBI 30 points chef d'établissement d'un Musée ayant reçu l'appellation Musée de France